

Bulletin ARS du Mardi 28 avril 2020 à 19h

6629

TESTS POSITIFS
EN OCCITANIE

- 691 hospitalisations en cours, dont 153 en réanimation
- 2 101 retours à domicile
- 383 décès à l'hôpital

Surveillance sanitaire

Santé publique France assure désormais un suivi épidémiologique harmonisé au plan national. Pour chaque région, les données de surveillance collectées auprès des partenaires sont accessibles sur le site de Santé publique France > [consulter le bulletin Occitanie](#)

SUIVI DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE PAR DEPARTEMENTS	HOSPITALISATIONS EN COURS	DONT REANIMATION	TOTAL RETOURS A DOMICILE	TOTAL DECES (en établissements de santé)
Ariège (09)	10	1	26	2
Aude (11)	53	7	157	50
Aveyron (12)	42	2	102	20
Gard (30)	126	27	182	56
Haute-Garonne (31)	136	48	454	47
Gers (32)	38	5	47	18
Hérault (34)	121	34	544	101
Lot (46)	18	2	130	16
Lozère (48)	2	0	15	0
Hautes-Pyrénées (65)	72	4	88	20
Pyrénées-Orientales (66)	19	8	255	30
Tarn (81)	41	9	69	19
Tarn-et-Garonne (82)	13	6	32	4
OCCITANIE	691	153	2 101	383

Bilan des prélèvements dans le Tarn et Garonne depuis le début de l'épidémie

Sur **1858** tests :

- **122** sont positifs
- **1715** sont négatifs
- **21** sont en attente

Les numéros utiles

CUMP 82 : 07 77 39 52 77 / 07 77 39 53 16

Géronto 82 : 05 63 66 49 10

Plateforme CovidPA82 : 05 63 92 84 44

Les informations du jour à retenir

Nouvelles recommandations des gynécologues-obstétriciens

Le collège national des gynécologues-obstétriciens a actualisé ses recommandations pour faciliter la présence du père (ou accompagnant) dans les maternités dans la perspective du « déconfinement » et dans un contexte de circulation moindre du virus, sous réserve de la possibilité de mise en œuvre des mesures barrières dans les établissements. Il évoque, en complément de la présence du père déjà acceptée lors d'un accouchement physiologique, la possibilité qu'il soit présent notamment aux consultations indispensables et lors des échographies, en cas de césarienne ou lors du séjour en post-partum en fonction des conditions locales et du respect de l'accompagnant des consignes de l'établissement. Le détail de ces recommandations est accessible via <https://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/202004/COVID-accompagnants-accouchement-2.pdf>.

Le réseau périnatalité Occitanie reste à la disposition des maternités et des professionnels de la région pour échanger sur ces nouveaux éléments.

Accès à la Naloxone renforcé pour les usagers à risque de surdose d'opioïdes et leur entourage

Dans le contexte actuel de pandémie COVID 19, il existe un risque accru d'exposition aux surdoses pour les usagers d'opioïdes, qu'il s'agisse d'une utilisation médicamenteuse (antalgiques opioïdes, traitements de substitution aux opiacés) ou de substances illicites. Le stress, les difficultés à supporter le confinement, la crainte du manque, entre autres, peuvent conduire à des conduites à risques et à des consommations mal contrôlées.

Dans ce contexte, le Ministère chargé de la santé émet une recommandation visant à ce que l'accès à la Naloxone (antidote spécifique de la surdose d'opioïdes) soit renforcé pour tous les usagers à risque et leur entourage. La Naloxone est disponible sous des formes prêtes à l'emploi destinées à une utilisation par tous et sans intervention d'un professionnel de santé. Deux spécialités sont disponibles (Nalscue®, forme nasale et Prenoxad®, forme injectable intramusculaire). Toute personne identifiée à risque doit se voir prescrire et/ou délivrer un kit de Naloxone.

A cet effet, **plusieurs documents et outils sont mis à la disposition des professionnels** :

- Une fiche comprenant des éléments de réponse aux questions fréquentes remontées par les acteurs.
- Une fiche mémo destinée aux professionnels.
- Une fiche mémo destinée aux usagers et au public.
- Une série d'affiches pouvant être utilisées par les professionnels et les structures pour favoriser la diffusion de l'information auprès de leur patientèle.

Ces documents sont accessibles en suivant ce lien : https://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-04/MINSANTE_91_%26annexes.pdf